

Frais de déplacement dans le cadre des manifestations organisées par l'Etablissement en 2016

Il est proposé d'autoriser la prise en charge des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des intervenants dans le cadre des manifestations organisées par l'Etablissement en 2016.

Il s'agit notamment de la 1^{ère} édition des Dialogues en sciences comportementales appliquées à la gestion d'un bassin fluvial (mai 2016), des ½ journées recherche-gestion consacrées à l'innovation au service du bassin (juin 2016) ou encore de la réunion d'information et d'échange sur l'évolution de la gestion des systèmes d'endiguement (4^{ème} trimestre 2016).

Cette prise en charge sera faite dans la limite des frais réellement engagés par les intervenants, conformément au budget et aux plans financements des opérations concernées.

Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.